



Outil d'analyse du budget du Québec 2001-2002



Le budget du gouvernement, c'est beaucoup de chiffres, mais ça peut se comprendre et ça vaut la peine parce que ça a un effet direct sur la manière dont nous allons vivre ou pas la solidarité entre nous comme société dans les mois et les années qui suivent. Le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté a entrepris une tournée budgétaire pendant l'hiver 2001 pour inviter la population québécoise à s'intéresser à ce puissant outil de solidarité collective, entre milliards et cennes noires. Le Collectif, qui réclame une loi le plus vite possible sur la base de sa proposition de loi sur l'élimination de la pauvreté, demande aussi des actions efficaces dès maintenant pour réduire la pauvreté et les écarts. Il veut que le prochain budget marque un pas significatif vers un Québec sans pauvreté et explique comment dans sa plate-forme budgétaire 2001-2002 (normalement jointe à ce document et disponible, de même qu'un cahier de référence, dans la trousse d'animation de la tournée). Il vous invite à vérifier si ces demandes trouveront réponse et vous propose le présent outil pour analyser le discours sur le budget du gouvernement du Québec de cette année, qui devrait être prononcé par le ministre des Finances, quelque part en mars ou en avril. Voici une marche à suivre en sept étapes faciles.

1. Choisir sa paire de lunettes.

Le Collectif vous propose une question de départ : **Si je devais ignorer dans quel cinquième de la population, du plus riche au plus pauvre, je me retrouverais au lendemain du budget, qu'est-ce que j'aimerais trouver dans le budget du Québec 2001-2002, des mesures qui augmentent ou qui réduisent les écarts entre nous?** Vous devez savoir que les derniers budgets ont augmenté de plusieurs milliards les écarts nets de richesse entre les citoyens les plus riches et les plus pauvres en accordant des baisses d'impôt sans prévoir de mesures comparables pour le 40% de la population aux revenus trop bas pour payer de l'impôt et même en appauvrissant une partie de cette population.

2. Lire la plate-forme budgétaire du Collectif. Document ci-joint. Voir aussi au dos la répartition des revenus par quintiles.

3. Prendre connaissance de quelques chiffres utiles.

Note : Données pour l'ensemble du Québec, chiffres de 1999. M est utilisé pour million et MM, pour milliard.

- ▶ Population du Québec: 7,3 M personnes
- ▶ Population active: 3,7 M personnes
- ▶ Emploi total: 3,4 M emplois
- ▶ Taux de chômage: 9,3% (en baisse, 8,4% en 2000)
- ▶ Produit intérieur brut (PIB): 204,1 MM\$
- ▶ PIB per capita: 27 767\$
- ▶ Dépenses totales des administrations publiques en % du PIB: 46,4%
- ▶ Dépenses totales du gouvernement du Québec en % du PIB: 23,0%
- ▶ Revenu personnel : 173,3 MM\$
soit
Intérêts, placements et revenus d'entreprises: 36,6 MM\$ (21%)
Rémunération des salariéEs: 109,1 MM\$ (63%)
Transferts : 27,6 MM\$ (16%) (3 753\$ per capita)
- ▶ Revenu disponible après impôts et transferts: 130,7 MM\$
- ▶ Revenu disponible per capita: 17 780\$
- ▶ Salaire moyen: 29 710\$ (30 339\$ en 2000)
- ▶ Prestation d'aide sociale de base : 5 868\$ (489\$ par mois, personne seule apte au travail)

4. Voir les chiffres des derniers budgets et compléter pour cette année.

À partir du discours sur le budget 2001-2002 (l'adresse internet du ministère est www.finances.gouv.qc.ca), compléter les résultats préliminaires pour 2000-2001, corriger les chiffres prévus l'an dernier pour 2001-2002 (et indiquer les chiffres prévus pour 2002-2003 s'ils sont donnés).

Les chiffres de base du budget Le montant prévu en milliards de \$ (Réalisé ou résultats préliminaires)					
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Revenus	40,7 (46,7)	45,2 (47)	48,3	49,3	
▶ Directs	▶ 34,6 (38,6)	▶ 38,3 (40,7)	▶ 40,9	▶ 41,5	▶
▶ Transfert fédéral	▶ 6,1 (8)	▶ 6,9 (6,3)	▶ 7,3	▶ 7,8	▶
Dépenses	41,8 (46,5)	45,2 (47)	48,3	49,3	
▶ Programmes	▶ 35,4 (39,3)	▶ 37,6 (39,6)	▶ 40,8	▶ 41,8	▶
▶ Service de la dette	▶ 6,4 (7,3)	▶ 7,6 (7,4)	▶ 7,4	▶ 7,5	▶
Solde	-1,1 (0)	0 (0)	0	0	
Rappelons que nous sommes sous une loi du déficit zéro, lequel a été atteint un an plutôt que prévu, par des mesures rétroactives du budget 1999-2000. Remarquer la différence entre les prévus et les réalisés.					

Note: Merci au Carrefour de savoirs sur les finances publiques, de Québec, qui a fourni l'expertise à partir de laquelle le Collectif a bâti cet outil!

5. Voir maintenant à quoi ressemblent les mesures annoncées. Bien situer les ordres de grandeur entre les milliards (MM\$) et les millions (M\$).

Les mesures annoncées

<i>Un budget a de l'impact sur les 8 points ci-dessous. Vous devriez pouvoir classer les mesures annoncées selon l'une ou l'autre des rubriques.</i>	Qu'a-t-on dit ces dernières années?	Que dit-on cette année?
Les revenus des personnes	► En 1998-1999, baisses d'impôt de 850M\$ et hausse du seuil d'imposition nulle, rien pour le cinquième le plus pauvre de la population dont une partie s'appauvrit par défaut d'indexation des prestations et des allocations familiales. Accroissement des écarts. ► En 1999-2000, baisses d'impôt de 400M\$, et consultation publique sur la manière de réduire les impôts de 1,3MM\$ de plus à partir de cinq scénarios proposés. Rien pour le cinquième le plus pauvre de la population, pas même en mesures d'aide vers l'emploi. Accroissement des écarts. ► En 2000-2001, baisses d'impôts non pas de 1,3MM\$ mais de 4,5MM\$ sur deux ans. 120M\$ aux familles recevant des allocations familiales pour se brancher sur Internet. 246M\$ pour indexer une fois les prestations d'aide sociale et ôter par étapes la coupure de partage de logement. Accroissement des écarts d'environ 4,2MM\$ entre le 60% qui paie des impôts et le 40% qui n'en paie pas.	
Les revenus des entreprises	► En 1998-1999, baisse des taxes sur la masse salariale, baisses d'impôt de 300M\$ pour les PME en 2001-2002, garanties contre les hausses de taxation, congés fiscaux variés. ► En 1999-2000, avantages fiscaux importants pour les entreprises qui s'installeront dans la zone franche à Mirabel. Crédits à l'innovation technologique. Avantages fiscaux liés à la mise en place de Carrefours de la nouvelle économie. ► En 2000-2001, application du modèle irlandais de congés fiscaux pour attirer des entreprises. Exemption fiscale complète sur dix ans pour des projets majeurs d'investissement. Amortissement accéléré à 125% et congé de taxe sur le capital et autres mesures visant à accroître l'investissement privé manufacturier, informatique, aéronautique et à améliorer les transactions internet et les équipements anti-pollution.	
Les revenus du gouvernement	► En 1998-1999, plus élevés que prévus de 6MM\$ ► En 1999-2000, 1,1MM\$ de revenus fiscaux et 1,6MM\$ de transferts fédéraux de plus que prévu. ► En 2000-2001, bonne situation économique qui accroît les revenus.	

Les programmes du gouvernement	► En 1998-1999, places en garderie, mesures pour l'éducation, les jeunes, avec des stages, investissements dans la culture et ses industries. ► En 1999-2000, 1MM\$ en santé, rétroactif en partie pour payer la dette des établissements et stabiliser les services, 747M\$ pour les assurer et les améliorer. En éducation, 556M\$. Aide à l'orientation vers des carrières scientifiques et techniques. 4,5M\$ en emplois d'été et stages étudiants. 86M\$ pour la culture et le patrimoine religieux. ► En 2000-2001, 2,7MM\$ en santé. En éducation, 1 MM\$ sur 3 ans. 150M\$ aux universités, cegeps, commissions scolaires. Aide aux études graduées. Engagements du Sommet de la jeunesse : 120M\$ dans un fonds jeunesse, 95 M\$ en mesures d'aide à la jeunesse, 160M\$ au Fonds de lutte contre la pauvreté (passe de 250M\$ à 160M\$ sur trois ans), partenariat gouvernement-Fonds de solidarité pour augmenter les stages étudiants. 160M\$ pour la recherche. 130M\$ en appui à la culture et au patrimoine.	
L'emploi et l'économie	► En 1998-1999, une politique d'emploi (série de cahiers), des fonds pour la SGF, Innovatech, Investissement Québec, des mesures pour Montréal misant sur les produits financiers. ► En 1999-2000, orientation sur l'économie du savoir misant sur la recherche et sur l'innovation. À Québec, Cité de l'optique, Centre national des nouvelles technologies appliquées. Stratégies pour aller chercher une part de marché dans la mondialisation de l'économie, dont la zone franche à Mirabel pour attirer les entreprises de l'extérieur dans quatre secteurs. Support habituel aux investissements. Léger appui aux CLD. Percée de 120M\$ dans le domaine du développement durable. Aide au réseau routier, aux Compagnies de chemin de fer d'intérêt local et au réseau cyclable. ► En 2000-2001, « soutenir la transformation de l'économie pour créer encore plus d'emplois » conduit à la méthode irlandaise d'incitatifs fiscaux pour attirer les entreprises et les investissements. Révision du programme immigrants-investisseurs, soutien à la restructuration de la sous-traitance, notamment dans l'aérospatial. 290M\$ en projets d'infrastructure. 310M\$ pour le développement des régions. Aide à la forêt, aux milieux ruraux.	
Les répartitions entre les niveaux de gouvernement	► En 1998-1999, coupure de 500M\$ aux municipalités ► En 1999-2000, 1,4MMS de plus du fédéral reversés en péréquation. Le Québec annonce le déficit zéro et autres mesures rétroactives à 1998-1999. ► En 2000-2001, rebalancement de 430M\$ en divers échanges de responsabilités entre les municipalités et le gouvernement.	
Le paiement de la dette	► En 1998-1999, « on n'emprunte plus pour payer l'épicerie! » ► En 1999-2000, dette totale de 96MM\$. ► En 2000-2001, idem, mais service de la dette plus bas que prévu.	
L'équilibre du budget (surplus ou déficit)	► En 1998-1999, déficit prévu, mais déficit zéro atteint un an plus tôt. ► En 1999-2000, déficit zéro, surplus transformés en réductions d'impôt. ► En 2000-2001, déficit zéro, surplus transformés en réductions d'impôt.	

6. Prendre un peu de perspective : dans quoi ça s'insère tout ça?

Avant même de considérer les mesures de cette années, il faudrait se rappeler les faits suivants.



► Le budget du Québec de l'an dernier a accru les écarts de façon importante entre le 60% de la population qui paie de l'impôt, à qui il a accordé 4,5 milliards \$ de baisses d'impôt sur deux ans, et le 40% trop pauvre pour payer de l'impôt, à qui il a accordé à peine 246 millions \$ en mesures améliorant le revenu, soit environ 5% globalement pour ces deux cinquièmes plus pauvres de la population de l'amélioration de revenu accordée aux trois cinquièmes ayant un meilleur revenu. C'est deux poids, deux mesures.

► Il faut ajouter l'effet d'accroissement d'écarts encore plus important du dernier budget fédéral suivi du mini budget de l'automne 2000 entre une portion assez similaire de la population (seuil d'imposition nulle un peu plus bas). Le fédéral a annoncé un total de 100 milliards \$ de réductions d'impôt sur quatre ans pour l'ensemble du Canada, ce qui comprend une indexation du régime fiscal des particuliers, une réduction des cotisations d'assurance-emploi (qui de leur côté protègent de moins en moins les personnes en emploi), des bonifications aux prestations fiscales pour enfants et des baisses d'impôt importantes aux entreprises et sur les gains en capital. La plus grande partie de ces mesures ne profitera ici aussi qu'à la partie de la population dont les revenus sont assez élevés pour payer de l'impôt et pour bénéficier des avantages fiscaux.

► Compte tenu de ces deux derniers budgets, une famille de deux adultes deux enfants au revenu de 100 000\$, ce qui correspond grosso modo au revenu moyen de familles du cinquième le plus riche de la population, se retrouvera en l'an 2000 avec 2727\$ nets de plus et en l'an 2004 avec au moins 4469\$ nets de plus (voir les calculatrices des deux ministères sur leurs sites Internet respectifs :

www.finances.gouv.qc.ca/francais/budget/index.htm# et www.fin.gc.ca/ec2000/mm/calc_f.htm). Ceci sans compter les allègements fiscaux importants accordés de part et d'autre aux entreprises et la diminution fédérale de 75% à 50% de la partie imposable des gains en capital, des mesures propres à améliorer les salaires, les profits et les revenus de placement des citoyens plus riches.

► Pendant ce temps, non seulement la situation des ménages du cinquième le plus pauvre de la population ne se sera pas améliorée (revenu moyen en 1997 de 6 424\$ pour les personnes seules et de 16 430\$ pour les familles), mais dans plusieurs cas, les ménages se seront appauvris, ne serait-ce que parce que les prestations d'aide sociale des personnes jugées aptes au travail n'auront pas été indexées depuis 1994 sauf en l'an 2000, que le salaire minimum aura été insuffisamment relevé ou parce que les allocations familiales aux familles à faibles revenus seront en déficit d'indexation de 254\$ à 469\$ par enfant par rapport au montant de 1994.

► Il n'y aura pas de discours sur le budget fédéral cette année, le ministre des Finances fédéral l'ayant pratiquement fait lors d'une mise à jour budgétaire vastement médiatisée en octobre 2000, juste avant les élections. Outre l'importante réduction d'impôts annoncée, qui réduira les impôts des particuliers de 27% en moyenne au bout de 4 ans, cet énoncé économique annonçait également des réinvestissements dans la santé, l'éducation, la recherche et des mesures accroissant le paiement de la dette.

7. Alors quelle est votre évaluation?

Revenons maintenant au budget du Québec 2001-2002. Partagez et inscrivez vos commentaires ci-dessous.

	Oui	Non
Ce budget réduit-il les écarts entre riches et pauvres?		
Ce budget donne-t-il effet aux demandes de la plate-forme budgétaire du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté? Voir la plate-forme budgétaire et remplir sa dernière colonne.		
Ce budget nous fait-il avancer vers un Québec sans pauvreté?		
Qu'apprenez-vous de cette analyse? Que faudrait-il faire pour avancer davantage? Au niveau du Québec? Au niveau du Canada? Au niveau international? Que suggérez-vous?		

Et si, maintenant, pile ou face, vous deviez vous réveiller dans le cinquième le plus pauvre/le plus riche de la population, comment vous sentiriez-vous?



Il y a un défi pour la solidarité du côté de nos milliards. À nous de le relever ensemble.

Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté. C.P. 1352, Terminus, Québec (Québec), G1K 7E5. Téléphone : (418) 525-0040.
Télécopieur : (418) 525-0740. Courriel : pauvrete@clic.net. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca.